

Règlement d'emploi de l'escadron d'éclairage de division blindée

Type de contenu : Texte

Type de médiation : sans médiation

Titre(s) : Règlement d'emploi de l'escadron d'éclairage de division blindée : approuvé le 19 décembre 1979, sous le n° 3792/DEF/EMAT/EMPL/EE / Ministère de la Défense, État-Major de l'Armée de Terre, Bureau Emploi

Autre(s) responsabilité(s) : France, Etat-major de l'armée de terre, Bureau Emploi - Éditeur scientifique

Editeur, producteur : Paris : A.I.A.T., 1980

Description matérielle : 1 vol. (93 p.) : ill. ; 21 cm

Sujet - Collectivité : France Armée. Arme blindée et cavalerie. -- Règlements

Sujet - Nom commun : Éclairage

Pelotons d'exécution

Chars d'assaut